



N°3 dossier : La médiation institutionnelle

Le troisième numéro démontre le développement incontestable de **la médiation institutionnelle**. En effet elle devient un instrument majeur de régulation et de traitement des conflits pour, entre autres, **les usagers**. Mais, à l'égard des usagers, elle est surtout un accélérateur de progrès.

Tribune

- Le médiateur comme modèle éthique

Dossier : la médiation institutionnelle A l'écoute des usagers

- Vraie médiation ou conciliation, **association de médiation**
- Des réformes pour remailler le lien social
- EDF ; le dernier recours dans l'entreprise
- SNCF : un médiateur qu'est-ce que cela change pour les usagers ?
- Assurances : légitimité et indépendance du médiateur
- Mairie de Paris : une médiatrice pour les Parisiens, **association de médiation**
- La médiation en pratique, **association de médiation**

Actualités

- Environnement : un atout important pour la coopération à Madagascar
- Jimmy Carter : un prix Nobel pour la médiation internationale

BON DE COMMANDE

A retourner à MÉDIATIONS & SOCIÉTÉS - Chez Armédis - 12/14 rd pt des Champs Elysées 75008 Paris

Nom : Prénom :
Société/Association : Profession :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. : Fax : Email :

Vous trouverez ci-joint mon règlement de 15 € (étranger 20 €) pour le N°3 :

par chèque, **à l'ordre de Médiations & Sociétés** - Chez Armédis - 12/14 Rd Pt des Champs Elysées 75008 PARIS
Une facture acquittée vous sera adressée

par virement :

Domiciliation : BPBFC NEVERS Code Banque : 10807 Code Guichet : 00449 Compte : 35021461856 Clé RIB : 31

par mandat administratif

Date et signature (obligatoire)